



## **Règlement Intérieur**

### **Article 1. Objet**

Notre objectif est de vous accueillir dans les meilleures conditions et de vous offrir un temps de sérénité et d'expérience sensoriel. Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les règles strictes d'hygiène, de sécurité et de comportement dans l'établissement. Chaque client reconnaît en avoir pris connaissance. Les clients devront se soumettre aux dispositions de ce présent règlement et se conformer aux instructions données par le personnel du Spa et respecter les prescriptions et interdictions décidées par la Direction. Toutes les informations pratiques et les conditions générales sont disponibles sur notre site internet ([www.lesbainsdor.fr](http://www.lesbainsdor.fr)).

### **Article 2. Le Spa Les Bains d'Or**

Le Spa Les Bains d'Or est un institut de beauté dédié aux soins de bien-être, esthétiques et amincissants. Il est situé au 180 chemin du pont des anges 83270 Saint Cyr sur Mer.

L'accès au Spa Les Bains d'Or se fait sur rendez-vous. La Direction définit les horaires, conditions d'ouverture et des soins. Elle s'accorde le droit de modifier ou de supprimer certains horaires ou prestations.

L'ensemble des prestations proposées sont décrites sur le site [www.lesbains.fr](http://www.lesbains.fr)

L'établissement dispose de plusieurs espaces :

- Un univers sensoriel composé de :
  - 1 sauna (capacité max de 4 personnes)
  - 1 Hammam (capacité max de 4 personnes)
  - 1 piscine / jacuzzi / cascade d'eau (capacité max de 4 personnes)
  
- Des espaces de soins composés de :
  - 2 cabines de soins esthétiques
  - 1 cabine de relaxation-modelage
  - 1 cabine pedi-spa
  
- Des espaces Bien-Être composés de :
  - 3 espaces de détente
  - 1 terrasse
  
- 1 espace d'accueil incluant l'espace présentant les produits cosmétiques à la vente
- 2 vestiaires avec casiers de rangement
- Des commodités composés de 2 douches et sanitaires
- 1 espace privé pour le personnel

Le Client pourra bénéficier des prestations / accéder aux équipements et installations pour lesquels il aura acquitté un règlement uniquement en CB ou en cash (paiement comptant, forfait, abonnements). Le paiement par chèque n'est pas accepté. Toute prestation achetée vous engage. Aucun remboursement ne sera consenti.

### **Article 3. Acompte / Annulation / Report / Retard**

Suite à un trop grand nombre de rendez-vous non honorés par des clients, nous sommes aujourd'hui, dans l'obligation de demander le versement d'un acompte qui fera preuve d'un engagement ferme et irrévocable.

Lors de la prise de rendez-vous téléphonique, le versement d'un acompte correspondant à 30% de la totalité de la somme sera requise pour bloquer la prestation. Cet acompte n'est pas remboursable. Le paiement par carte bancaire est sécurisé.

En cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas d'absence de paiement, la réservation n'est pas validée et n'est donc pas prise en compte.

En cas de désistement du client, l'acompte restera dû au Spa Les Bains d'Or et seule la proposition d'un report sera suggérée si l'annulation est annoncée 24h avant la prestation. Il sera possible au Client d'effectuer un (1) report au maximum pour la même prestation. Si la prestation est pour la deuxième fois reportée par le Client, celui-ci perdra son acompte et devra procéder à une nouvelle réservation en versant un nouvel acompte

Si l'annulation est annoncée moins de 24h avant la prestation, aucun report ne sera proposé. Si le Client souhaite réaliser la prestation, il devra réserver un nouveau créneau en versant un nouvel acompte.

Le solde restant est payable le jour de la prestation.

Toute modification ou ajout de services nécessitant une régulation tarifaire supplémentaire donnera lieu à une facture complémentaire.

Les temps indiqués incluent un temps de préparation et d'habillage. Veuillez vous présenter 10 minutes avant l'heure de votre rendez-vous.

En cas de retard et afin de ne pas perturber les autres soins planifiés, la durée de vos prestations sera réduite du temps équivalent à votre retard, sans réduction de prix. Un retard de plus de 15 minutes est un motif de report de votre rendez-vous.

### **Article 4. Consignes sur la tenue et l'hygiène**

- **Retirer les chaussures à l'entrée** : le port de chaussures autres que celles fournies par les Bains d'Or est interdit dans les espaces privatifs, à l'exclusion du sas d'entrée.
  - Port des claquettes fournies par les Bains d'Or obligatoire
- **Veuillez vous munir d'un maillot de bain et d'un bonnet de bain** :
  - Port du maillot de bain obligatoire dans les espaces privatifs
  - Bonnet de bain obligatoire pour l'accès à la piscine et Jacuzzi
- L'habillage et le déshabillage se font exclusivement dans les vestiaires.
- Douche au savon obligatoire avant accès à l'univers Sensoriel
- Veuillez vérifier les poches des peignoirs, la Direction n'est pas responsable de tout objet oublié
- Si vous êtes porteur de lésions cutanées suspectes, merci de nous présenter un certificat de non-contagion avant votre séance

- La Direction décline toutes responsabilités pour les cheveux qui déteignent (colorations) et les maillots de bain qui changent de couleur

### **Article 5. Comportement**

Les espaces dont le Client bénéficie sont exclusivement dédiés à la relaxation.

Pour préserver la quiétude et la tranquillité des autres hôtes, les clients doivent rester discrets et parler à voix basse dans l'ensemble du Spa. Il leur est formellement interdit de crier, parler à voix haute, courir, sauter... Dans les déplacements dans l'univers sensoriel, le port des claquettes est obligatoire afin de ne pas glisser ou chuter.

**Une conduite ou un comportement déplacé (état d'ébriété, libertinage, bruit excessif...) impliquera l'arrêt immédiat de la séance et l'exclusion.** La Direction se réserve le droit de refuser ou d'exclure toute personne ayant un comportement indécent. Celle-ci ne pourra prétendre à aucun remboursement ou compensation. Le personnel du Spa Les Bains d'Or applique le règlement intérieur à l'égard de tous les clients.

Il est interdit de prendre des photos ou de filmer les locaux sans autorisation de la Direction.

### **Article 6. Discipline**

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de suivre impérativement ces différentes consignes lors de vos rendez-vous :

- **Ponctualité** : Les temps indiqués incluent un temps de préparation et d'habillage. Veuillez vous présenter 10 minutes avant l'heure de votre rendez-vous.
- **Tous les effets personnels restent dans votre sac et entreposés dans le vestiaire.** Nous recommandons d'éviter le port de bijoux / objets de valeur. La Direction décline toute responsabilité en cas de dommage physique ou matériel, perte et vol ou altération et ne pourra pas être tenue responsable des objets oubliés.
- Les accompagnants non clients ne sont pas autorisés (enfant ou ami(e))
- Téléphone interdit : merci de le laisser éteint ou en mode Avion dans le vestiaire
- Merci de respecter le temps qui vous est imparti entre l'entrée et la sortie de l'espace Bien-Être.
- Après votre séance, veuillez à vous hydrater correctement.
- Dans ce lieu il est interdit de fumer, vapoter, mâcher du chewing-gum, cracher, sauter, plonger et courir
- Toutes consommations autres que celles proposées dans la prestation ne sont pas autorisées
- Les animaux ne sont pas autorisés

### **Article 6. Consignes d'utilisation des équipements**

La programmation des appareils étant gérée par le personnel **uniquement**, merci de ne pas tenter de modifier les réglages du Sauna et du Hammam.

Il est formellement interdit de déverser des produits (huile, savon, ...). **Il en va de leur bon fonctionnement !**

En cas de dégradation du matériel ou d'utilisation de savon, les réparations des dégâts seront à la charge du Client.

### **Sauna**

- Capacité d'accueil : 4 personnes max
- Avant d'entrer dans la cabine de sauna, se doucher à l'eau tiède.
- Pour des raisons d'hygiène, placer une serviette sur les bancs en bois du sauna.

- La séance de sauna se pratique en deux temps : après une première séance de 8 à 12 minutes, sortir du sauna pour se détendre et se rafraichir (2 à 3 minutes), puis procéder à la deuxième séance pendant 8 à 12 minutes, en ne restant dans le sauna que si on se sent bien.
- En sortant boire beaucoup d'eau et surtout pas d'alcool.
- Il est interdit d'entrer directement dans la piscine ou le Hammam en sortant du sauna. Prendre d'abord une douche afin de se rafraichir et se laver afin d'éliminer toute trace de sueur sur la peau.
- Il est interdit de modifier le réglage du Sauna

### **Hammam**

- Capacité d'accueil : 4 personnes max
- Avant d'entrer dans le Hammam, se doucher à l'eau tiède.
- En sortant boire beaucoup d'eau.
- Il est interdit d'entrer directement dans la piscine ou le Sauna en sortant du Hammam. Prendre d'abord une douche afin de se rafraichir et se laver afin d'éliminer toute trace de sueur sur la peau.

### **Piscine / Jacuzzi / cascade d'eau**

- Capacité d'accueil : 4 personnes max
- Avant chaque entrée dans la piscine, prendre une douche à l'eau et au savon et bien se rincer.
- Port du bonnet de bain obligatoire
- Une tenue de bain décente est exigée ainsi qu'une attitude correcte.
- Les crèmes, huiles solaires, huiles de massage et autres produits corporels sont formellement interdits.

### **Article 7. Soins et réglementation**

Les soins qui vous sont prodigués sont uniquement des soins bien être et de détente.

Compte tenu de la loi du 30 avril 1946, et du décret 60 669 du 4 juillet 1960, de l'article 489I et de l'arrêté du 8 octobre 1996, il ne s'agit nullement de massages médicaux ou de kinésithérapie.

Le terme "massage" est utilisé uniquement en traduction des différentes techniques étrangères en langue française.

Techniques de bien-être idéales pour la relaxation physique et la détente, non sexuelles, et libératrices du stress.

### **Article 8. Contre indication**

L'accès aux espaces du Spa n'est pas autorisé aux personnes de moins de 18 ans sans accompagnement parental ou d'un représentant légal.

Si vous êtes enceinte ou souffrez de problèmes de santé, nous vous remercions de bien vouloir en informer notre personnel au moment de la réservation, certains de nos soins pourraient-être contre indiqués.

Le Client s'engage à communiquer toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la prestation. Ces informations, notamment celles de natures médicales, doivent être fournies de manière totalement transparente afin d'effectuer une prestation qui ne saurait-être contre-indiquée.

Le Client est seul responsable du choix des prestations qu'il souhaite réaliser. Il est invité à se rapprocher préalablement de son médecin traitant afin de s'assurer qu'il n'existe pas de contre-indication médicale pour bénéficier du soin esthétique ou de bien-être envisagé.

Hammam : L'accès au Hammam est réservé aux personnes qui n'ont pas de problème d'hypertension artérielle, de problème cardiaque, ne souffrant pas de maladie contagieuse. Un certificat médical datant de moins d'un mois peut être exigé par la Direction.

Sauna : L'accès au Sauna est interdit aux femmes enceintes. La vasodilatation des vaisseaux due à la chaleur déclenche l'accélération rapide du rythme cardiaque et présente un danger pour les personnes atteintes de maladie cardio-vasculaire (sortir du sauna immédiatement en cas de début de malaise). Un certificat médical datant de moins d'un mois peut être exigé par la Direction.

### **Article 9. Prix et prestations**

Tous les prix s'expriment TTC dans la devise commerciale de l'établissement et sont susceptibles de modifications sans préavis. tout en garantissant au client l'application du prix en vigueur au jour de la réservation.

Toutes les prestations sont mentionnées sur les supports de communications dédiés, consultables à tout moment sur le site internet du spa : [www.lesbainsdor.fr](http://www.lesbainsdor.fr) ainsi qu'au sein du Spa.

Toute prestation achetée vous engage. Aucun remboursement ne sera consenti.

**Bons cadeaux** : selon nos conditions générales de vente, la carte cadeau est valable pour une durée de 6 mois à compter de la date d'achat, du lundi au vendredi seulement.

Passé cette date, la carte cadeau ne pourra plus être utilisable quel qu'en soit le motif.

Le bon cadeau n'est ni échangeable, ni remboursable.

**Pass Accès Sensoriel** : selon nos conditions générales de vente, le Pass Accès Sensoriel est valable pour une année calendaire à savoir du 1er janvier au 31 décembre de la même année. Tout achat pendant l'année en cours donne droit à une validité du pass jusqu'à épuisement de celui-ci, jusqu'au 31 décembre de la même année. Toute séance non annulée moins de 24h avant sera décomptée du Pass. Les prestations non consommées ne donnent pas lieu à une déduction ou un remboursement.

**Cure Visage ou Corps** : selon nos conditions générales de vente, le pack cures visage ou corps de plusieurs séances est valable pour une année calendaire à savoir du 1er janvier au 31 décembre de la même année. Tout achat pendant l'année en cours donne droit à une validité du pack jusqu'à épuisement des séances effectuées. Toute séance non annulée moins de 24h avant sera décomptée du forfait. Les prestations non consommées ne donnent pas lieu à une déduction ou un remboursement.

La Direction n'est pas garante de résultats obtenus pendant le processus de cures. Les cures corps et visages proposées ne sont pas des actes médicaux.

**Carte de fidélité** : La carte de fidélité est nominative, gratuite et valable 1 an. A chacune des visites sera validé 1 passage. Lorsque la carte est complète de 10 passages, sera offerte la prestation la plus utilisée, valable 1 mois.

### **Article 10. Responsabilité et assurances**

La Direction décline toute responsabilité en cas de brûlure, réaction allergique ou anomalie corporelle sur la peau et le corps, si aucune mention n'a été indiquée par le client avant le soin.

Une décharge de responsabilité doit être signée avant chaque soin et cure spécifique avec l'accord du client.

La Direction décline toute responsabilité en cas de perte, casse, dégradation ou vol d'effets personnels et bijoux. Ceux-ci doivent rester dans les vestiaires.

Tout vol fera l'objet de poursuites en justice.

**L'accès à l'univers Sensoriel est non surveillé**, la Direction décline toute responsabilité en cas d'accident, chute ou glissade.

Le Spa les Bains d'Or est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de ses salariés. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accidents résultant de la non-observation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriées des appareils. Elle ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de vol ou de dégradation des biens personnels ou dommages corporels survenus dans ses locaux. La souscription d'une assurance de responsabilité vigile est obligatoire pour chaque client.

### **Article 11. Consignes de sécurité et évacuation**

Les consignes générales de sécurité incendie et consignes d'évacuation sont affichées dans les locaux et doivent être respectées.

Les consignes de manipulation, stockage et évacuation des produits ou matériels dangereux dans l'établissement doivent être respectées.

En cas de souci majeur, quatre (4) issues de secours représentées par une signalétique obligatoire lumineuse sont présentes (deux (2) au rez-de-jardin, deux (2) au sous sol).

Un plan d'intervention est disponible pour faciliter une éventuelle intervention des secours.

Des extincteurs sont mis à disposition pour toute urgence des secours.



SAMU 15



POMPIERS 18



APPEL D'URGENCE 112

*Toutes ces recommandations sont faites pour votre confort, propreté et sécurité.*

*Merci de votre compréhension.*

*La Direction*